

NGF Normal

Points Kilométriques	1955
Limite de Commune Amont	148,330
	148,500
	149,000
Limite de Commune Aval	149,350

NOTA : Les Voies SNCF ne sont pas submersibles

Mise a Jour	Objet
Février 1996	Voiries et Constructions

Service de la Navigation de la Seine et Marne

Arrondissement Seine Amont

Subdivision de Meaux

Ministère de l'Équipement  
du Logement  
des Transports  
et du Tourisme



MINISTÈRE DE  
L'ENVIRONNEMENT

Barraque de Meaux - BP 176 - 77108 Meaux cedex - Téléphone (1) 64.33.57.15 - Télécopie (1) 64.33.57.16

COMMUNE DE MONTEVRAIN

RIVIERE DE MARNE

ZONES SUBMERSIBLES  
du département de Seine et Marne

- Legende
-  ZONE A : Zone de grand écoulement des crues
  -  ZONE B : Zone d'Expansion des Crues
  -  Limite de Commune

N.B. : Le nivellement du fond de plan est en NGF orthométrique.  
Pour obtenir le NGF normal, rajouter 36cm

PK : Point Kilométrique

ECHELLE : 1/2000